



PROJET DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DU PORT AUTONOME DE COTONOU

Date D'approbation :

28/09/2012

Département :

Littoral

Commune :

Cotonou

Type :

Infrastructure de transport

Montant :

20 Milliard

1.OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet, le renforcement des infrastructures et équipements du PAC par l'élargissement et l'approfondissement du chenal d'accès, l'aménagement du bassin portuaire et l'alimentation en énergie électrique du PAC à partir du poste 161/63 KV de Vedoko.

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou.

Les objectifs spécifiques du projet sont : i) augmenter le trafic annuel de conteneurs d'environ 240% à partir de 2014 en passant de 165 000 EVP en 2011 à 400 000 EVP en 2014 ; et ii) doubler le volume des importations à destination des pays voisins sans littoral (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad) et du Nigéria.

2.JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) nécessité d'optimiser l'exploitation du terminal à conteneurs du quai Sud Bolloré ; et ii) renforcement de l'intégration régionale.

3.COÛT ET FINANCEMENT :

Le coût total du projet, établi aux conditions économiques d'août 2012 sur la base des prix unitaires de marchés similaires, s'élève à 37 441 M FCFA HT et Le plan de financement se présente comme suit :

COMPOSANTES	MONTANT (M FCFA)
FONDS PROPRES	15 841
BOAD	20 000
PAC	1 600
TOTAL	37 411